



SELLING SAFELY

DSA CANADA COVID-19 RESOURCE FOR
INDEPENDENT SALES CONSULTANTS

Conducting Business Safely

As COVID-19 continues to impact our communities, there are ways to keep building your business safely and responsibly until communities are fully reopened to in-person selling. Effectively utilizing online sales tools is crucial and, where provincial and territorial guidelines allow, limited in-person interaction with customers will help to build ongoing relationships.

The Direct Sellers Association (DSA) of Canada's Code of Ethics emphasizes the sense of responsibility toward the consumer and toward the general public by all member companies and consultants. With this in mind, DSA urges you to continue to show caution and to follow safe health protocols during the current health situation.

Helpful Tips & Reminders



Provide contactless product delivery.



Offer online demonstration sessions.



Get informed consent from the consumer before in-person visits.



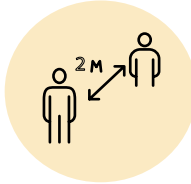
Wear a face covering.



Don't shake hands.



Wash your hands frequently or use hand sanitizer.



Maintain a physical distance of 2 metres.



Stay home and self-quarantine if you're feeling sick.

For more COVID-19 resources visit dsa.ca and continue to follow recommendations from the Public Health Agency of Canada and your direct selling company.





VENDEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

DOCUMENTATION SUR LA COVID-19 À L'INTENTION DES
CONSEILLERS EN VENTE INDÉPENDANTS MEMBRES
DE L'AVD DU CANADA

Faire des affaires en toute sécurité

Même si la COVID-19 continue d'avoir un impact sur nos communautés, il existe des moyens de faire des affaires en toute sécurité et de manière responsable jusqu'à ce que la situation soit entièrement rétablie. L'utilisation efficace des outils de vente en ligne est primordiale et, là où les mesures provinciales et territoriales le permettent, l'interaction limitée en personne avec les consommateurs aidera à établir des relations durables.

Le Code d'éthique de l'Association de ventes directes (AVD) du Canada met l'accent sur le sens des responsabilités des entreprises et des conseillers indépendants membres envers le consommateur et le grand public. Dans cette optique, l'AVD vous invite à continuer à faire preuve de prudence et à suivre des procédures sanitaires sécuritaires.

Conseils pratiques et rappels



Offrez un service de livraison de produits sans contact.



Offrez des démonstrations de produits en ligne.



Obtenez un consentement éclairé de la part du consommateur avant toute visite en personne.



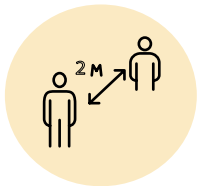
Portez un masque de protection pour le visage.



Ne serrez pas la main des consommateurs.



Lavez-vous les mains fréquemment ou utilisez du désinfectant pour les mains.



Maintenez une distance de 2 mètres entre vous et les autres.



Restez à la maison et mettez-vous en quarantaine si vous vous sentez malade.

Visitez le site dsa.ca/fr pour obtenir davantage de ressources sur la COVID-19, et continuez à suivre les recommandations de l'Agence de la santé publique du Canada et de votre entreprise de vente directe.

